



GROUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

Du « quoi qu'il en coûte » au « quoi qu'il faille sabrer » : la menace d'une austérité injuste pour les collectivités territoriales

Alors que l'État se confronte à un déficit persistant, le projet de loi de finances 2025 semble vouloir imposer aux collectivités territoriales une part du fardeau. Ce choix ignore la différence essentielle entre la dette des collectivités, contractée uniquement pour investir, et celle de l'État, en partie utilisée pour financer son fonctionnement.

En 2023, les collectivités ont représenté 58 % des investissements publics, soit environ 54 milliards d'euros. Ces investissements sont cruciaux : infrastructures, équipements scolaires, transition écologique. Près de 13 % de ces montants sont d'ailleurs orientés vers des projets liés au climat, renforçant leur rôle clé dans la transition écologique.

Contrairement aux collectivités, l'État continue d'emprunter pour couvrir ses dépenses courantes. Aujourd'hui, plutôt que de revoir ses propres pratiques budgétaires, il envisage de réduire les dotations aux collectivités, ce qui affaiblirait

leur capacité à investir dans des projets essentiels pour les territoires.

Le gouvernement a également mis en place des mécanismes comme le Fonds vert, en 2023, pour soutenir certaines initiatives locales, mais cela ne compense pas le risque global de recentralisation budgétaire. En limitant les marges de manœuvre financière des collectivités, l'État accentue son contrôle indirect sur leurs décisions, tout en rognant leur capacité d'action au service de leurs administrés.

Les collectivités ne peuvent être ni les victimes collatérales d'une rigueur budgétaire nationale, ni la variable d'ajustement ! Leur rôle moteur dans la relance économique et la transition écologique est fondamental pour l'avenir. En réduisant leurs moyens, l'État compromet non seulement la modernisation des infrastructures mais aussi la réponse aux défis environnementaux et sociaux qui se posent au niveau local.

Le passage du « quoi qu'il en coûte » au « quoi qu'il faille sabrer » révèle un choix politique risqué. Les collectivités locales, en tant que premiers investisseurs publics, ne doivent pas porter le poids d'un déficit qui leur est étranger. Une telle politique risquerait de freiner la croissance économique, d'affaiblir la cohésion sociale, et de nuire à la transition écologique. La France ne peut se permettre de brider ses territoires en pleine transformation pour combler un déficit national qui, lui, relève d'autres responsabilités.

GROUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

La cantine de nos enfants et de nos aînés, toujours au cœur de nos préoccupations

Depuis près de deux ans, la Ville a quitté le SIRESCO, comme nous nous y étions engagés. Nous avons passé un appel d'offres, celui-ci a abouti à un contrat avec Elicor, seul prestataire qui a pu répondre aux exigences de notre cahier des charges.

Souvenons-nous que la sortie du SIRESCO était la volonté des parents, excédés par la mauvaise qualité des repas servis par ce syndicat auquel la Ville avait adhéré par une décision unilatérale de l'ancien maire. Ce dernier avait en effet décidé de fermer notre ancienne cuisine centrale, et ce contre le bon sens et la volonté du personnel communal.

Alors Elicor, la solution miracle ?

Non, nous ne le pensons pas. Elicor reste une étape transitoire, le temps nécessaire de voir renaître la cuisine municipale sacrifiée par l'ancien maire.

Néanmoins, Elicor ne répond pas à nos légitimes attentes, tant en matière de

qualité que de quantité. Ainsi, en soutien aux nombreux parents et à nos agents de terrain qui nous ont interpellés, nous avons alerté M. le maire à plusieurs reprises pour maintenir la pression sur Elicor. Nous lui transmettons il y a encore quelques jours les interpellations suivantes :

« En effet, au-delà des problèmes de quantité ou de qualité de la nourriture servie par Elicor jusqu'à présent, nous constatons maintenant un réel dysfonctionnement dans la livraison des plats sur les offices. Outre des plats qui arrivent parfois encore congelés, les équipes des offices constatent également trop souvent que l'intérieur des camions, là où sont entreposés les plats pendant leur transport, est souvent sale, voire très sale, et plus grave encore, les températures permettant de maintenir les plats en bon état pendant le transport ne sont pas respectées. Il semble même que lorsque la température n'est pas respectée, consigne est donnée au livreur par sa direction de faire plusieurs fois le tour de la ville pour faire refroidir le camion. Ce n'est

pas la première fois que nous vous alertons sur les dysfonctionnements et manquements d'Elicor à ses obligations. Nous regrettons à nouveau que la Ville n'ait pas fait le choix de chercher un autre prestataire dès l'apparition des premiers dysfonctionnements, alors même que nous étions en capacité de le faire puisque le contrat nous liant à Elicor avait une durée d'un an. »

En conséquence, à l'instant où nous écrivons ces lignes, M. le Maire a convoqué les responsables d'Elicor pour une réunion de recadrage le 7 novembre prochain.

Plus que tout, nous continuons, et ne lâcherons pas, à œuvrer pour la création d'une nouvelle cuisine municipale, installée sur notre territoire et livrant au plus tôt les repas de nos enfants et de nos aînés. Ce projet verra le jour et sera construit, comme le maire s'y est engagé, sur le terrain de l'ancienne usine Renault.

**LES ÉLU·E·S DU GROUPE
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S**

UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

L'austérité budgétaire programmée

A peine installé, le gouvernement Barnier a exhumé le bilan financier de plus de sept ans de macronisme et hurlé à la catastrophe.

La dette excède les 3 200 milliards, soit 112 % du PIB. Le gouvernement annonce une cure d'austérité sans précédent, en coupant 60 milliards pour 2025.

Le budget 2025 va ainsi accroître la pression sur les collectivités, jugées grandes responsables de la dette, alors que ces dernières ne peuvent s'endetter que pour investir, contrairement à l'État.

Ce choix s'inscrit dans les politiques de baisse des moyens de l'action publique du macronisme.

Cela aura de très lourdes conséquences sur le financement des services publics, de la protection sociale et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Lors de la présentation du budget communal, nous avions dénoncé les perspectives totalement illusoires de la trajectoire budgétaire de la Ville. Reprises aveugles des projections de Bruno Le Maire, pourtant

invalidées par le FMI, la BCE, l'INSEE...

Nos mises en garde ne semblaient pas alarmer Monsieur le maire et son équipe municipale. Et pourtant, moins d'argent pour les collectivités locales signifie moins d'argent pour les services rendus à la population, moins d'aides apportées à celles et ceux qui en ont le plus besoin, moins d'argent pour entretenir et améliorer les bâtiments publics, moins d'ATSEM dans les écoles....

Résultat, pas un seul logement n'a été construit depuis quatre ans à Choisy et 20 % de postes ouverts en mairie ne sont pas pourvus.

Au Département, il a supprimé le remboursement de 50 % de la carte Imagine'R pour les familles choisyennes ou le chèque solidarité. Pour les lycéens non-boursiers et pour les étudiants, c'est 187,20 € supplémentaires, alors que les frais de rentrée ne cessent d'augmenter.

Que va nous dire le maire ? Dira-t-il qu'il ne soutient pas alors qu'il a participé activement à l'élection des membres du Sénat du groupe de M. Retailleau ? Ce gouvernement,

soutenu par le maire, privera Choisy-le-Roi d'au moins 1,4 millions d'euros l'année prochaine. Après la privatisation des cantines et des parkings, de nouvelles dégradations dans les services rendus aux Choisyens sont donc malheureusement à prévoir.

Il y a bien évidemment une alternative à l'austérité budgétaire annoncée et celle-ci concerne avant tout la justice fiscale en

- Imposant les plus fortunés et les superprofits
- Supprimant les privilèges fiscaux
- Renforçant les moyens de lutte contre l'évasion et la fraude fiscale
- Mettant en place un ISF vert

Ces choix peuvent se décliner localement via les tranches de quotient familial, les choix de priorités. M. le maire va devoir clarifier sa position et faire des choix. Nous y serons très attentifs et avons des propositions.

LES ÉLUS DU GROUPE D'OPPOSITION UGCE